

La Société Canadienne des Éleveurs de Moutons



Qu'est-ce que la SCEM?

La SCEM est un organisme à but non lucratif qui est responsable du maintien de l'intégrité du troupeau de moutons de race pure canadien. La SCEM est dirigée par un conseil d'administration qui représente plus de 1300 membres et 40 races de moutons. La SCEM est une association fédérale qui a été créée en 1905.

La SCEM :

- Définis les standards de race
- Demande des tests sanguins de validation parentale (ADN) à chaque 500^e animal enregistré
- Supporte GenOvis, un programme national d'évaluation génétique
- Travaille avec de nouvelles races qui souhaiteraient joindre le registre national
- Organise annuellement un concours suivi d'une vente appelé la Classique canadienne qui a lieu dans une province différente chaque année
- Commandite des évènements provinciaux comme la Royal Agricultural Winter Fair et la Agribition
- Participe et finance des projets de recherches
- Produit du matériel promotionnel pour l'industrie de la race pure
- Coopère avec le gouvernement et d'autres organismes provinciaux et nationaux sur les questions d'importation/exportation, le contrôle des maladies, la sécurité à la ferme, la traçabilité et la politique.

Mission

Représenter tous les éleveurs de race pure au Canada en fournissant une conduite directrice visant à assurer l'intégrité et l'avancement génétique des moutons de race pure. La SCEM travaille en collaboration avec tous les paliers de gouvernement, tous les niveaux de l'industrie et les différentes organisations liées au milieu, tant national qu'international afin d'améliorer la viabilité, la croissance et la prospérité de l'industrie ovine canadienne.

Les avantages des moutons de race pure

Les producteurs de moutons de race pure s'engagent à maintenir et améliorer les caractères d'intérêt économique de leur race. Le but de la production de mouton de race pure est de fournir de la génétique supérieure aux éleveurs commerciaux et aux autres éleveurs de race pure. L'utilisation des moutons de race pure assure la présence d'un ensemble de caractéristiques typiques à chaque race comme la croissance, la fertilité, les caractères maternels, la qualité de carcasse et la qualité de laine.

Les moutons de race pure sont souvent utilisés en croisement afin d'introduire des caractères génétiques typiques de race chez la descendance. L'utilisation d'un bélier de race maternel pour produire les femelles de remplacement peut améliorer les caractéristiques maternelles telles que la prolificité, la production laitière et le déssaisonnement d'un troupeau. L'utilisation d'un bélier de race paternel en croisement terminal peut améliorer le gain moyen quotidien, la qualité de carcasse et l'efficacité alimentaire des agneaux.

Gestion des animaux nouvellement achetés

Le Canada est un grand pays avec différentes pratiques qui se sont adaptées à l'environnement local des fermes. L'alimentation, le logement et la prévalence aux maladies varient d'une province à l'autre et d'une ferme à l'autre. Il est donc de votre devoir de demander au vendeur les caractéristiques spécifiques du troupeau afin de bien introduire un animal dans votre élevage. Les instructions générales suivantes peuvent réduire le stress des animaux et améliorer la production.

Produire la meilleure
génétique de moutons
de race pure dans
le monde et pour le
monde.

Rappelez-vous :

- 1. Alimentation** : Faire une transition lente d'une diète à une autre. Des changements trop rapides de grain ou de fourrage peuvent causer des problèmes de santé ou la mort.
- 2. Quarantaine** : Les nouveaux moutons devraient toujours être gardés séparés du troupeau principal pour quelques semaines, le temps qu'il s'adapte à leur nouvel environnement.
- 3. Logement** : Comme avec l'alimentation, la transition devrait se faire lentement. Les systèmes de production peuvent être très différents, d'intensif en réclusion à extensif à l'extérieur.
- 4. Maladies** : Selon votre localisation, il pourrait être nécessaire de vacciner, vermifuger ou administrer des vitamines et minéraux aux nouveaux animaux. Il est important de connaître le statut sanitaire de votre élevage comparé à celui d'où provient l'animal.
- 5. Reproduction** : Si les brebis ou béliers sont mis à l'accouplement avant une période d'adaptation, leur fertilité peut en être affectée. Les jeunes béliers ne devraient pas être exposés à plus de 20 brebis lors de leur première saison de reproduction. La saison de reproduction des jeunes béliers doit être courte et ceux-ci doivent recevoir des soins et de l'alimentation supplémentaires pour leur permettre d'atteindre leur plein potentiel de croissance. Les béliers de un an ne devraient pas être exposés à plus de 40 brebis.

Les papiers d'enregistrement doivent être transférés au nouveau propriétaire dans les 6 mois suivant la vente.

L'importance de l'enregistrement

Les animaux de race pure enregistrés ont tous des papiers d'enregistrement, qui sont la preuve que l'animal est bien de race pure. L'enregistrement garantit aussi les liens de parenté. La SCEM exige que chaque 500^e animal enregistré ait un test sanguin afin d'assurer la véridicité des liens de parenté. Les papiers d'enregistrement doivent être transférés au nouveau propriétaire dans les 6 mois suivant l'achat de l'animal. Les papiers de transfert d'enregistrements doivent être complétés et signés, puis soumis à la Société Canadienne d'Enregistrement des Animaux (SCEA) pour que le transfert de propriétaire soit documenté. Pour qu'un nouvel animal puisse être enregistré, l'identification individuelle est exigée. Vous pouvez choisir de l'identifier avec un numéro de tatou ou utiliser le système de double tag du Programme Canadien d'Identification des Moutons (PCIM). Vous n'avez pas besoin d'être membre de la SCEM pour enregistrer ou transférer des moutons. Toutefois, il y a des économies significatives pour les membres de la SCEM. De plus, les membres de la SCEM ont le droit de voter aux réunions provinciales et nationales.

La cotisation annuelle pour être membre de la SCEM est de 60 \$ + taxes.

Les différents formulaires sont disponibles en ligne sur le site de la SCEA (www.clrc.ca/french.shtml) et sur le site de la SCEM (www.sheepbreeders.ca).

Les différents formulaires disponibles incluent :

- a) Règle d'admissibilité,
- b) Demande d'adhésion,
- c) Instructions pour nouveau membre,
- d) Demande d'enregistrement,
- e) Demande de transfert,
- f) horaires et honoraires,
- g) Lettre utilisée pour déterminer l'année de naissance.

Si vous avez des questions ou vous aimeriez que les formulaires vous soient envoyés par la poste, vous pouvez contacter Melanie Overduin (Responsable des moutons à la SCEA) au 1-877-833-7110, poste 306.

La SCEM encourage l'utilisation d'une entente écrite lors de la vente de moutons de race pure.



Canadian Sheep Breeders' Association

Box 7 St Albert, AB T8N 1N2

Toll free: 1-866-956-1116 Fax: 1-416-972-1023

office@sheepbreeders.ca www.sheepbreeders.ca

La Société Canadienne des Éleveurs de Moutons